

AIDE A L'ANALYSE DE LA CONSTITUTION DES CLASSES
La question des cours multiples

Les programmes prévoient une répartition des élèves par âge (exemple des repères annuels de progressivité), ce qui n'est pas incompatible avec une politique de cycle et de parcours des élèves. Parfois les effectifs de l'école ne permettent pas cette répartition et incitent à constituer des cours doubles ou des cours multi-niveaux comme dans les écoles rurales. La règle générale est donc plutôt le cours simple.

Même si une classe est constituée d'élèves du même âge (homogénéité), un groupe classe est toujours hétérogène. L'enseignant prend en compte cette hétérogénéité en mettant en place une différenciation pédagogique pour placer tous les élèves en situation de réussite.

Les observations montrent une plus grande facilité à construire les apprentissages dans les cours simples. Il est objectivement plus difficile pour un enseignant de débiter dans un cours double que dans un cours simple en termes de **préparation** et de **gestion** de classe (2, voire 3 programmes de classe à préparer au lieu d'un avec parfois la nécessité de différencier encore dans chacun des groupes). Cependant, des enseignants ou des équipes de cycle décident parfois, alors que l'effectif permettrait de constituer des cours simples dans l'école, de constituer un cours double voire triple.

Parmi les critères intervenant dans la constitution des classes, les enseignants sont attentifs **aux besoins des élèves, à leurs façons d'apprendre, au programme et aux repères de progressivité annuels pour chacun des niveaux de classe.** L'organisation pédagogique choisie a pour objectif de faire réussir les élèves. Le fait que l'enseignant se « sente bien » dans un niveau de classe ou une organisation de classe est bien sûr très important, **dans** la classe (et il faut beaucoup d'énergie, en particulier en REP+) et dans la **préparation** de classe.

Des attentions particulières doivent alors accompagner la constitution des classes.

Suite aux observations de classes, voici des questions qui peuvent aider les équipes à constituer des cours multiples en REP+ (**Hors crise sanitaire**).

- **Comment la classe sera-t-elle constituée ?** (La question de la connaissance des élèves. Dans le cadre de plusieurs MS/GS dans une école, comment est prise en compte la différenciation pour faire réussir les élèves de chacun des niveaux de classe ? Dans le cadre d'une TPS/PS comment seront pris en compte les besoins des élèves de chaque âge ?).
- **Comment concevoir l'aménagement de la classe ?** (Cette question se pose plus particulièrement en maternelle, l'aménagement matériel d'une PS est par exemple très différent en termes de besoin des élèves de celui d'une GS).
- **Comment organiser les apprentissages des élèves de chacun des niveaux de classe ?** (La compréhension ne pourra pas par exemple s'enseigner à partir des mêmes textes dans une PS et dans une GS, dans un cours simple on peut différencier à partir d'un **même** texte)
- **Comment organiser les apprentissages des élèves en EPS ?** (Dans un CM1/CM2, quand les CM2 vont à la piscine (hors crise sanitaire), qu'apprennent les CM1 ? L'avant/après nécessaire aux

apprentissages est aussi plus difficile à organiser, tous les élèves de la classe n'ayant pas vécu la même séance ? Dans une PS/GS, comment sont organisés les jeux collectifs (hors crise sanitaire) ?

- **Comment la progressivité des apprentissages est-elle organisée lorsque le PE enseigne une même notion aux élèves** (Dans une CM1/CM2 comment ne pas faire du « trop facile » pour les CM2 ou du « trop difficile » pour les CM1 ?).
- **Comment la différenciation est-elle organisée ?** (Pour le niveau de classe qui apprend en autonomie (le PE enseignant à l'autre niveau de classe), comment s'assurer que les élèves sont en situation de réussite ? Plus facile à organiser dans un cours simple, tous les élèves travaillant sur un même objet d'apprentissage).
- **Comment le temps de travail en autonomie de chacun des groupes est-il évalué ?** (Risque de laisser trop de temps en autonomie les élèves les plus âgés ou au contraire les élèves les plus jeunes, cf avantages et limites de certains dispositifs type « plan de travail »).
- **Comment le tutorat est-il organisé ?** (Cf avantages et limites du tutorat).
- **Comment la programmation des enseignements est-elle respectée pour chacun des cours ?** (Cette programmation conduit souvent à des échanges de service, à des regroupements de niveaux de classe pour rassembler des élèves du même âge, comment les élèves (et surtout ceux qui rencontrent des difficultés) s'y retrouvent-ils dans ces différentes organisations ? **Paradoxalement, les échanges de service où on regroupe les élèves d'un même niveau ne concernent pas les apprentissages fondamentaux tels que le français et les mathématiques. Comment les élèves se repèrent-ils à l'occasion d'un changement d'école ? La question vaut aussi pour les enseignants qui les accueillent.**
- **Comment les remplacements sont-ils organisés pour tenir compte de la particularité de l'organisation ?** (Remplacements REP+ et autres).
- **Comment les parents sont-ils associés à cette réflexion d'école** (qui ne peut être celle d'une personne ou de quelques unes) en élémentaire et en maternelle ?
- **Comment les ATSEM sont-elles associées** à l'organisation en maternelle ?
- **Comment l'organisation de la classe est-elle prévue dans le cadre d'un temps partiel** (particularité de l'organisation pour le PE qui effectue le complément de temps) ?
- **Comment les inclusions des élèves d'ULIS et des élèves allophones sont-elles prévues dans ce cours multiple** (question des repères stables pour l'élève) ?
- **Comment l'organisation choisie permet-elle le dédoublement prévu des classes de GS ?**

La crise sanitaire que nous traversons nous conduit aussi à nous interroger quant à la constitution des classes pour la rentrée 2020/2021. Le travail en distanciel ne sera-t-il pas plus simple à organiser en constituant des cours simples (dans la mesure où les effectifs de l'école le permettent) ? Il paraît plus facile pour un enseignant de préparer du travail à distance pour un seul niveau de classe et de différencier pour les élèves en termes de quantité d'exercices, de supports, d'aide apportée au téléphone par exemple... De plus, si la configuration actuelle perdurait à la rentrée, la mutualisation (entre enseignants en présentiel et enseignants en distanciel) en serait facilitée (un PE fait classe aux CE2 présents, les autres enseignants préparant le travail à distance des CE2 restant à la maison).